



PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de Culture Gaspésie, tenue le **19 juin 2025**, à compter de 13 h 30, à l'Auberge du Château Bahia, sous la présidence de madame Elsa Pépin, et à laquelle les membres présents formaient quorum.

ÉTAIENT PRÉSENT·E·S À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE :

Liste des membres en règle :

Marie-Charlotte Castonguay-Harvey	Mandolyne Hybride
Marie-Hélène Durocher	
Hélène Arsenault	
Jeannot Rioux	
Jonh Michaud	
Élise Dubé	
Enid Legros-Wise	
Jeannot Bourdages	
Diane Dupuis	
Alexa Sicart	(Administratrice)
Louise Meunier	Courant culturel Rocher-Percé
Denis Loiselle	(Administrateur)
Elsa Pépin	Espace Napaga (Administratrice)
Caroline Bujold	Télé-Québec Gaspésie-Les îles
Patrick Dubois	
Stéphanie Blanchet	(Administratrice)
France Cayouette	(Administratrice)
Zoé Jean-Deslauriers	
Annie Chénier	CPour.ca
Camilia Buenestado-Pilon	
Gladys Jean	Musée Coin-du-Banc
Valérie Cain-Bourget	Centre d'artistes Vaste & Vague
Joanne Morency	
Hélène Poirier	
Rachel Thibault	
Sarah Beaupré	
Cécile Martel-Robitaille	
Kathry Thibeault	Site historique national de Paspébiac (Administratrice)
Caroline Andrieux	Gare de Matapédia

Liste des auditeur·trice·s libres :

Jessica Barriault, Culture Gaspésie
Christine Blanchette, Culture Gaspésie
Céline Breton, Culture Gaspésie
Élise Bujold, Culture Gaspésie
Marie-Noëlle Dion, Culture Gaspésie

Luca Fortin, Culture Gaspésie
Annie Tremblay, Culture Gaspésie
Éricka Arsenault

Liste des personnes invitées :

Sophie Leblanc, MCC
Claude Bernard, Firme comptable ABCA

1. Mot de bienvenue et ouverture de la 34^e assemblée générale annuelle

Mot de bienvenue de la présidente, madame Elsa Pépin et ouverture de la 34^e assemblée générale annuelle.

2. Nomination d'un·e président·e et d'un·e secrétaire d'assemblée

La présidente, madame Elsa Pépin, procède à la nomination d'un·e président·e et d'un·e secrétaire d'assemblée.

AG-001-25 Sur motion dûment déposée, il est proposé par Stéphanie Blanchet, appuyé par Rachel Thibault et unanimement résolu :

QUE mesdames Élise Bujold et Elsa Pépin agissent respectivement à titre de secrétaire et de présidente d'assemblée.

3. Vérification du quorum et de la régularité de l'avis de convocation

Après vérification de l'article 6.2 des règlements généraux, la présidente constate que le quorum est atteint.

Madame Elsa Pépin procède à la lecture de l'avis de convocation, lequel a été envoyé aux membres le 21 mai 2025, soit plus de dix jours avant l'assemblée.

La présidente ainsi que les participant·e·s constatent la régularité de l'avis de convocation et du quorum.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue et ouverture de la 34^e assemblée générale annuelle
2. Nomination d'un président·e et d'un·e secrétaire d'assemblée
3. Vérification du quorum et de la régularité de l'avis de convocation
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 19 juin 2025
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2024
6. Présentation du rapport annuel 2024-2025
7. Présentation des états financiers audités pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025
8. Présentation des prévisions budgétaires sommaires
9. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026
10. Présentation des orientations 2025-2026

11. Élection des administrateur·trice·s
 - 11.1 Nomination d'un président·e et d'un·e secrétaire d'élection;
 - 11.2 Lecture des procédures d'élection;
 - 11.3 Présentation des mises en candidature;
 - 11.4 Élection des administrateur·trice·s.
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

AG-002-25 Sur motion dûment déposée, il est proposé par Cécile Martel-Robitaille, appuyé par Stéphanie Blanchet et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2025 soit adopté.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2024

La présidente propose de ne pas faire la lecture du procès-verbal, étant donné que les membres en ont pris connaissance.

AG-003-25 Sur motion dûment déposée, il est proposé par Joanne Morency, appuyé par France Cayouette et unanimement résolu :

QUE la lecture du procès-verbal du 19 juin 2024 soit dispensée.

AG-004-25 Sur motion dûment déposée, il est proposé par Stéphanie Blanchet, appuyé par France Cayouette et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 juin 2024 soit adopté.

6. Présentation du rapport annuel 2025-2026

Mesdames Elsa Pépin et Céline Breton, respectivement présidente du conseil d'administration et directrice générale, présentent le rapport annuel 2025-2026.

7. Présentation des états financiers audités pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

Les états financiers ont été audités par la firme ABCA - société de comptables professionnels agréés qui a mandaté monsieur Claude Bernard pour présenter les états financiers et répondre aux questions. Pour l'exercice 2024-2025, l'organisme termine avec une insuffisance de 53 195 \$.

8. Présentation des prévisions budgétaires sommaires

Céline Breton présente les prévisions budgétaires pour 2025-2026.

9. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

La présidente propose la firme comptable ABCA, car nous avons une entente triennale 2023-2026 et que nous sommes très satisfaits de leur service.

AG-005-25 Sur motion dûment déposée, il est proposé par Camilia Buenestado-Pilon, appuyé par France Cayouette et unanimement résolu :

QUE la firme ABCA - société de comptables professionnels agréés soit mandatée comme auditeur indépendant pour 2025-2026.

10. Présentation des orientations 2025-2026

Orientation 1 : Représenter les intérêts du milieu culturel (Reconnaissance des artistes, budget provincial, réalités des régions, lieu reconnu de diffusion, développement de partenariats: entrepreneuriat)

Orientation 2 : Former et accompagner les acteur·trice·s culturel·le·s (accompagnement, formation, concertation territoriale, entente sectorielle avec des projets dans cinq volets: arts visuels, métiers d'art, arts de la scène, littérature et patrimoine.)

Orientation 3 : Contribuer au rayonnement des arts et de la culture

(Campagne promotionnelle en culture 2025, circuit des arts, promotion, calendrier culturel agrégateur avec l'intelligence artificielle.)

Orientation 4 : Optimiser le développement organisationnel

(Planification stratégique 2025-2028, développement d'outils et mutualisation des connaissances avec le réseau national.)

11. Élection des administrateur·trice·s

11.1 Présentation des candidatures reçues

Les personnes avaient jusqu'au 13 juin 2025, à 12 h, pour soumettre leur formulaire. Voici les candidatures reçues :

Poste 6 : Kathryn Thibeault, MRC de Bonaventure, patrimoine

Poste 7 : Denis Loiselle, MRC du Rocher-Percé, arts visuels

Poste 8 : Marie-Charlotte Castonguay-Harvey, MRC de La Haute-Gaspésie, arts de la scène et arts médiatiques

Poste 9 : France Cayouette, MRC d'Avignon, arts littéraires

11.2 Élection des administrateur·trice·s

Les candidatures aux postes 6, 7, 8 et 9 sont élues par acclamation.

AG-006-25 Sur motion dûment déposée, il est proposé par Hélène Poirier, appuyé par Rachel Thibault et unanimement résolu :

QUE les personnes suivantes soient nommées à titre d'administrateur·trice·s de Culture Gaspésie :

Poste 6 : Kathryn Thibeault, MRC de Bonaventure, patrimoine

Poste 7 : Denis Loiselle, MRC du Rocher-Percé, arts visuels

Poste 8 : Marie-Charlotte Castonguay-Harvey, MRC de La Haute-Gaspésie, arts de la scène et arts médiatiques

Poste 9 : France Cayouette, MRC d'Avignon, arts littéraires

La présidente remercie les administrateur·trice·s sortant·e·s dont Francis Richard pour son implication au sein de Culture Gaspésie et souhaite la bienvenue à la nouvelle élue, Alexa Sicart.

Voici le nouveau conseil d'administration de Culture Gaspésie 2025-2026 :

Poste 1	Monique Champion	Poste 6	KathrynThibeault
Poste 2	Marc-Antoine Dufresne	Poste 7	Denis Loiselle
Poste 3	Stéphanie Blanchet	Poste 8	Marie-Charlotte Castongua-Harvey
Poste 4	Alexa Sicart	Poste 9	France Cayouette
Poste 5	Vacant		

12. Période de questions

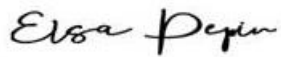
Aucune

13. Levée de l'assemblée

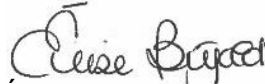
Madame Elsa Pépin remercie les membres présents pour leur participation à cette assemblée.

AG-007-24 Sur motion dûment déposée, il est proposé par Cécile Martel-Robitaille, appuyé par Sarah Beaupré et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 14 h 53.



Elsa Pépin, présidente



Élise Bujold, secrétaire d'assemblée